Belgique : “Mounir le Seigneur”, meurtrier de Théa (2 ans) retrouvé au Maroc, grâce à Facebook, après 8 ans de cavale

02/05/2019 à 22h35

Mounir Kiouh avait été condamné par le tribunal correctionnel de Namur à 15 ans de prison en 2011. Mais à l’époque, la justice namuroise n’avait pas jugé nécessaire de prononcer l’arrestation immédiate de l’intéressé à l’audience. Mounir Kiouh avait interjeté appel, puis a disparu dans la nature. Quelques mois plus tard, la cour d’Appel de Liège avait confirmé la condamnation en l’absence du prévenu, alors introuvable.

Depuis lors, la famille de Théa – sa maman, sa tante et ses grands-parents – recherchait le fugitif. Il s’est trahi sur les réseaux sociaux. “*On se doutait qu’il était parti au Maroc, puisqu’il a la double nationalité belgo-marocaine, explique Karine Gramtine-Bouchat, la tante de Théa. Je l’ai reconnu sur un profil Facebook d’un certain “Mounir le Seigneur*“. Il postait des photos de lui à la mer, à la montagne… On a tiré sur le fil, on s’est informé, on a contacté des gens… Au Maroc, les gens aiment bien communiquer. Et on a fini par localiser Mounir Kiouh dans une station balnéaire de Tétouan.”

La famille s’est récemment rendue au Maroc pour prévenir la police et déposer officiellement plainte auprès de la justice marocaine. “Cela n’a pas traîné, raconte Claude Gramtine-Bouchat, le grand-père. Mounir Kiouh a été immédiatement

arrêté et inculpé.” Il ne sera pourtant pas extradé vers la Belgique car le Maroc n’extrade pas ses nationaux. “*Il va être rejugé au Maroc*“, explique Claude Gramtine. “*Et nous allons suivre le procès de très près. J’ai confiance dans la justice marocaine.*”

Par contre, la famille de Théa n’est pas tendre avec la justice belge. “Comment la juge à l’époque a-t-elle pu laisser Mounir Kiouh sortir libre du tribunal, alors qu’il a tué un enfant ?, s’émeut Claude. Et qu’est-ce que la Belgique a fait depuis 2011 pour le retrouver ? Nous avons fait tout le travail nous-mêmes !”

La perspective d’un nouveau procès est évidemment une épreuve pour cette famille éplorée. Depuis le décès de Théa, sa maman Jennifer Devos a refait sa vie. Elle est aujourd’hui mère de quatre enfants. Mais sa détermination est grande. “*J’ai promis à Théa de lui rendre justice. L’homme qui a tué ma fille doit être puni. C’est tout*“.

RTBF